



## MUTATION

Joindre l'appel individuel de cotisation 2021-2022 (ancien club) ou remplir le formulaire ci-dessous :

_____	_____	_____
N° LICENCE	DATE DE NAISSANCE	NOM

## DOUBLE ADHÉSION

Joindre la copie de la licence 2021-2022 fournie par le premier club ou remplir le formulaire ci-dessous :

_____	_____
N° LICENCE	CLE

## CHANGEMENT DE CATÉGORIE

NOUVELLE CATÉGORIE \_\_\_\_\_ Si catégorie C ou E, n° de licence du référent familial \_\_\_\_\_

## OPTIONS D'ADHÉSION

Abonnements aux revues :

- La revue «La Montagne & Alpinisme» (France 21 € / Étranger 26 €)  
 Abonnement promotionnel (réservé aux 1 000 premiers abonnés) aux revues La Montagne & Alpinisme et Revue Pyrénéenne (France : 31 € au lieu de 37,25 € / Étranger : 39,75 € au lieu de 46 €)  
 Autres revues (se renseigner auprès du club) .....  La revue de mon club envoyée par courriel

Autres Activités Club :  .....  .....  .....

## ASSURANCES

- Je déclare avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire de la notice d'information intitulée « LICENCE ASSURANCE - RÉSUMÉ DES GARANTIES SAISON 21-22 » de la FFCAM.  
**Les assurances attachées à la licence prennent effet dès le versement de la cotisation et cessent au 31 octobre 2022 minuit.**
- Je reconnais avoir été informé par la FFCAM de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer, et les frais de recherche et de secours. J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAM à ses licenciés figurant sur la notice d'information et qui couvre, dans les limites indiquées, **les frais de recherche et de secours, les dommages corporels et l'assistance rapatriement.**
- Je certifie avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurances pour les dommages corporels.
- J'accepte** l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne & Maroc proposée par la FFCAM (cf. notice) au tarif de **20,80 €**, **17 €** pour les licenciés de moins de 24 ans au 01/01/2022 (catégories E1, E2, J1 et J2).
- Je refuse** l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne & Maroc.  
En cas de souscription différée, son coût sera majoré de **1 €** pour frais de gestion.
- Je veux** souscrire en plus de l'Assurance de Personne et Assistance Secours France, Union Européenne & Maroc, une assurance Individuelle Accident Renforcée (cf notice) au tarif de **39 €**.
- Je veux** étendre mon assurance complète au Monde Entier (Responsabilité Civile + Assurance de Personne et Assistance Secours) au tarif de **97 €**.
- Je veux** souscrire l'extension Paralpinisme au tarif de **290 €**.
- Je fournis un CERTIFICAT MEDICAL de non contre-indication à la pratique des sports de montagne (obligatoire pour les nouveaux licenciés majeurs ; pour les nouveaux licenciés mineurs consulter l'auto-questionnaire sur [https://ffcam.fr/certificat\\_medical.html](https://ffcam.fr/certificat_medical.html)).**

DATE : ..... SIGNATURE \_\_\_\_\_ Licencié ou représentant légal (pour mineur ou majeur sous tutelle)

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement conforme à l'engagement daté et signé

Part fédérale (incluant l'assurance responsabilité civile obligatoire de 14,50 €)	49,30
Cotisation club (éventuel droit d'entrée inclus)	20,00
<b>LICENCE</b>	<b>69,30</b>
Assurance de Personne et Assistance Secours	20,80
Individuelle Accident Renforcée	39,00
Extension Monde Entier	97,00
Extension Paralpinisme	
Revue La Montagne & Alpinisme	21,00
Abonnement promotionnel aux revues La Montagne & Alpinisme et Revue Pyrénéenne	31,00
Autres revues	
Mode et date de règlement	Activité club
	<b>TOTAL</b>

## CADRE RÉSERVÉ AU CLUB

Votre inscription est à adresser au club :